

dont 300,000 au plus, mal commandés, sans discipline, manquant de tout en général, pouvaient être mis en ligne, pour exécuter les fantaisies stratégiques du général Gambetta.

Dans toute cette campagne de la Loire, où, d'ailleurs, la bravoure française est restée ce que Dieu l'a faite, un seul homme nous inspira des craintes sérieuses : le général d'Aurelle de Paladine, dont les talents, comme tacticien et comme administrateur, fussent peut-être parvenus à tirer un bon parti des éléments détestables qui composaient son armée.

M. Gambetta, maître souverain de la France à cette époque, n'eut rien de plus pressé que de nous en débarrasser, et nous ne saurions trop l'en remercier, en notre qualité de Prussiens.

Informations-Nouvelles

Il y a vraiment des choses bien comiques dans la vie de ce monde, et notamment dans la vie politique. Voici, par exemple, M. Laboulaye qui fut longtemps un des préférés de l'opposition; il devint candidat, ne fut point nommé, et tous les penseurs de France déclarèrent qu'un pays où M. Laboulaye échouait comme candidat était corrompu jusqu'aux moelles. Cette déclaration fut corroborée par le don d'un magnifique encrier.

Un peu plus tard, M. Laboulaye se rallia à l'Empire libéral; aussitôt, l'opinion — cette fameuse opinion publique! — s'ameuta contre lui, et avec une brutalité sans pareille lui cria :

— Rendez l'encrier !
On avait tort et il fallut que nous autres, réactionnaires, prissions la défense de M. Laboulaye.

Aujourd'hui il soutient que la République est le but suprême, la fin dernière de la France, l'opinion lui revient et le remercie de ses excellents, de ses patriotiques conseils. Qui sait si demain on ne voudra pas jeter M. Laboulaye à l'eau !

Bien curieuse aussi l'aventure de MM. Brelay, Tirard, Pichat et Naquet. Ces messieurs vont à la prison des Chantiers pour voir si l'on maltraite les « captifs » et ils reviennent en déclarant qu'on ne les maltraite pas du tout. Voilà le *Radical* qui se fâche.

Renard, Jules Renard, le grand citoyen Renard, a dit qu'on lui avait fait mal. Cela doit être vrai, et il est bien singulier que les quatre députés ne fassent pas chorus avec le grand citoyen Renard :

« Et voilà, dit le *Radical*, le colonel Gaillard qui trace un tableau riant de ce séjour enchanteur appelé prison des Chantiers; et voilà M. Brelay qui regarde M. Tirard, et M. Tirard qui regarde M. Pichat, et M. Pichat qui regarde M. Naquet, et je vois d'ici M. Naquet interrompant M. Gaillard avec sa bonne grâce habituelle, et lui disant du ton le plus aimable : Colonel, nous ne souffrirons pas que vous ajoutiez un mot de plus, il est clair que toutes ces plaintes, que toutes ces accusations doivent tomber devant les affirmations d'un brave tel que vous. »

Le total de la souscription pour la reconstruction du palais et des bureaux de la Légion d'honneur, atteignant à la date du 23 juin, le chiffre de 680,789 fr.

En tête de la liste de ce jour, figure M. Jacques Müller, dessinateur, chevalier, pour la somme de 1,000 fr.

D'après le *Saint Public*, de Lyon, l'inauguration solennelle de l'Exposition, de Lyon, aura lieu le 8 juillet.

La *Strassburger Zeitung* contient une ordonnance au sujet des examens répondant à notre baccalauréat français, et qui auront lieu à l'Université de Strasbourg, fin juillet et commencement d'août. On exige à peu près les mêmes connaissances que pour nos examens français. Cependant il y a des difficul-

mité d'un sentier aboutissant à la rivière pleine de cascades; et tournant ensuite le long d'une muraille de rochers pittoresques, couverts de giroflées jaunes, bordés par un étroit chemin conduisant à l'abbaye d'Entrames.

— On renonce à nous poursuivre, s'écriait écrié le vieillard, dans lequel le lecteur a reconnu sans doute le marquis d'Avrincourt. Puisse-t-on nous, avec le secours du père Jacques, atteindre la fontaine de Saint-Bertevein; et sur ma foi, si les gars manquent au rendez-vous, adieu, messieurs du Maine, et vive la Bretagne.

— Nous n'iront pas jusqu'à Vitry, dit le jeune homme avec un sang-froid désespérant.

— Qui vous dit cela, beau neveu ? reprit l'oncle irrité.

— Vous oubliez, monsieur, qu'ayant laissé prendre l'avance aux gendarmes, nous ne pouvons même plus nous monter sur la route.

— Il reste les sentiers de traverse, les gars nous prêteront main-forte, aussi vrai qu'il y a un Dieu au ciel, nous passerons sur le ventre aux palauds.

Gaston secoua négativement la tête avec une douce expression de mélancolie résignée.

— Ça, prophète de malheurs, quel est maintenant votre avis ?

— Avez-vous compris ce que le père Jacques nous a dit cette nuit à Mayenne ?

— Cela, Gaston, dont le ton glacial et l'air imposant faisaient depuis un ins-

tant de plus, parce qu'on restreint beaucoup l'usage des dictionnaires qui ne sont admis ni pour le thème latin, ni pour le thème grec. Par contre, la philosophie, qui est une partie importante du programme français, est supprimée.

L'émigration continue en Alsace. Un commissionnaire-expéditeur de Metz écrit qu'il a été chargé de transporter le mobilier de cinquante-quatre familles ! Les rues sont pleines de voitures de démenagements et de ballots à destination de la France.

Encore une légende qui s'en va. Delescluze, le grand, le fort, le courageux Delescluze, Delescluze lui-même aurait failli comme un simple Pyat et essayé de filer avant la fin de la pièce.

Preuve à l'appui tirée du 3^e volume de l'enquête sur le 18 mars :

Première division militaire.
SERVICE DE L'INSURRECTION PARISIENNE. — M. DUMAIGNAUX DE LA SALLE, CAPITAINE RAPORTEUR.

Renseignements concernant le sieur Delescluze.

On a prétendu que Delescluze était le seul homme de la Commune qui ait réellement montré un certain courage lors de l'attaque de Paris par les troupes régulières. Nous sommes en mesure de pouvoir établir que, s'il a été tué dans Paris pendant cette semaine, c'est uniquement parce qu'on l'a empêché de se sauver.

Nous extrayons, en effet, de la déposition du témoin Reculet, marchand traiteur, demeurant à Paris Bercy, rue de Soulage, 31, le passage suivant :

« En sortant de chez moi, le jeudi 23 mai, je me dirigeai du côté de la porte de Vincennes, où j'ai vu Delescluze, à trois reprises différentes, tenter des efforts infructueux pour se sauver. La dernière fois, un garde national, s'adressant à lui, lui tint ce langage : « A tort ou à raison, vous nous avez mis dans, citoyen Delescluze; ce n'est pas la peine que vous essayiez de vous sauver par ici, vous boirez le bouillon comme nous tous, et si vous persistez, j'ai une « balle dans le fusil, je vous la loge dans la « cervelle. »

Le rapporteur,
DE LA SALLE, substitut.

L'Événement donne des détails sur les conditions du futur emprunt : la souscription se ferait d'une manière mixte, c'est-à-dire qu'on aurait recours à un syndicat de banquiers et à une souscription publique, il serait émis en rente de 5 0/0 et au taux de 82 fr. 80.

On vient de payer les dommages et intérêts réclamés par le gouvernement prussien pour les Allemands expulsés de France au moment de la guerre. Le total s'élève à 14,700,000 fr., ce qui donne une moyenne de 350 fr. par habitant.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

On veut, croyons-nous, donner cette fois à l'enquête ouvrière un caractère en rapport avec l'importance du sujet.

Indépendamment des travaux actuels de la commission, nous apprenons que les membres dont elle est formée se proposent de poursuivre leurs investigations, même après que la Chambre se sera séparée.

Ces messieurs ont partagé leur tâche en régions. Les départements du Centre seront visités par MM. Benoist-d'Azy, Jaubert et Balsan; — l'Ouest, par MM. Target, Villeur, de Crémont, Delorme et de la Monneraye; — ceux de l'Est, par MM. Warnier et Dauphinot; — ceux du Nord, par MM. de Melun, Waddington et Théry; — le Midi, par MM. Depeyre, Delpet, Combiere. — Le bassin du Rhône sera particulièrement visité par MM. Mathieu, Gueidan et Ducarre.

L'administration des douanes vient de publier les états statistiques de recettes pour les quatre premiers mois de cette année.

tant subir mille lortures à l'impétueux marquis.

Oui, répliqua celui-ci en s'agitant sur le gazon, le butor nous conseille d'attendre à dimanche, que les vingt-six départements se soulèvent; et tous les gars de la Mayenne ont cette phrase à la bouche. Cordieu ! qu'il se soulève le quart d'un seul, et je réponds du reste.

— On nous a trahis dans le Maine, poursuivit Gaston, qui baissa la tête en étouffant un soupir.

— Et, ajouta le marquis en crispant ses poings, fasse le ciel qu'il ne se trouve point de parjure en Bretagne !

Le jeune homme frissonna, puis se levant, il regarda fixement les nuages, et resta ainsi plongé dans une contemplation profonde.

— Assez de repos et de rêves, dit enfin le marquis; le père Jacques ne vient pas, nous irons seuls à la fontaine.

— Comme il vous plaira, mon oncle.

— Faites en sorte, monsieur, de secouer, s'il est possible, cette apathie; je conçois qu'à votre âge deux nuits sans dormir ne disposent pas à la gaieté; aussi ne vous demandais-je qu'un peu de vigueur pendant une lieue à peine, et, sur mon honneur de gentilhomme, je vous promets pour ce soir un sommeil...

— Sans réveil, interrompit gravement le neveu.

— Que signifie cette parole ? s'écria le marquis stupéfait.

— Cela signifie, mon oncle, que, depuis l'instant où nous avons quitté la

Ces produits, comparés à ceux de 1870, leur sont un peu supérieurs.

Mais, si l'on tient compte des surtaxes et des augmentations de droit, on peut dire que l'accroissement des impôts indirects n'a pas donné tous les résultats espérés.

Le refus des patrons de Londres de subir les prétentions des charpentiers et menuisiers en grève est définitif. Un certain nombre de chantiers ont été fermés. La manifestation est, d'ailleurs, paisible; aucune agitation ne s'est produite à la suite de la paye, par laquelle la situation de chaque gréviste a été réglée. Le nombre des charpentiers et menuisiers sans travail est actuellement de 10,000 environ.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que le nombre des mineurs qui se sont mis en grève à Essen est de 26,000. De son côté, la *Gazette de la Croix* annonce que 1,200 ouvriers menuisiers se sont mis en grève à Hanovre.

Création d'un Athénium industriel à Vienne, à l'occasion de l'exposition. — L'exposition universelle qui doit avoir lieu à Vienne (Autriche) l'année prochaine, a donné l'idée de créer un établissement ou institut industriel, pour l'instruction des artisans et des ouvriers. L'ouverture de cet établissement, qui portera le nom d'*Athénium*, précédera de beaucoup celle de l'exposition proprement dite. On dit même qu'il ne tardera pas à fonctionner. L'archiduc Rainer, président de la commission de l'exposition universelle, en aura le protectorat. Grâce à la libéralité d'un industriel, on a pu acquérir un terrain pour y élever un bâtiment provisoire; mais le comité dirigeant est d'avis de convertir le plus vite possible ces constructions provisoires en établissement définitif.

La bibliothèque de l'*Athénium* a été formée au moyen de dons volontaires; elle se compose, aujourd'hui, de 1,500 ouvrages formant 2,286 volumes; des dons importants sont encore attendus. Outre sa collection de livres, l'*Athénium* a reçu des offrandes pour son dépôt d'échantillons, pour sa collection de modèles, pour sa collection d'objets d'instruction, etc.; là ne s'arrête pas, à ce qu'il paraît, la générosité des donateurs. Le ministre des finances, M. de Fretis, a promis à l'institution une précieuse collection d'échantillons d'étoffes. Enfin, le ministre du commerce, dit la *Nouvelle Presse Libre*, donne tout son appui pour assurer le développement d'une institution qui peut exercer la plus heureuse influence sur les intérêts économiques du pays.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 24 juin.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

Le procès-verbal est lu par l'un des secrétaires.

M. de St-Pierre dit que c'est à tort qu'il a été porté parmi ceux qui n'ont pas pris part au vote sur l'amendement Dupanloup, il a voté pour cet amendement.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

M. de Clerq rend compte de la récente élection de M. Derégnaucourt dans le Nord. Cette élection est validée sans débat.

Plusieurs congés sont demandés et accordés.

M. Tirard rappelle à la sollicitude de l'Assemblée une pétition présentée par les mécaniciens de chemins de fer, pétition qui mérite qu'on lui prête une sérieuse attention en présence des derniers accidents.

L'orateur demande le renvoi de la pétition à la commission des chemins de fer.

Le renvoi est ordonné.

Ouverture de la discussion des nouveaux impôts.

M. de Goulard, ministre des finances, monte à la tribune.

Il rappelle les efforts faits par la commission du budget de 1872, par celle du budget de 1873, et par le gouvernement en vue d'arriver à la solution d'une question délicate et difficile, mais que l'Assemblée seule est appelée à trancher souverainement. (Applaudissements.)

route, j'entendis le galop des chevaux dans toutes les directions.

— Et tu ne m'as pas averti ! reprit d'Avrincourt les yeux étincelants.

— D'abord j'ai douté, répondit le jeune homme, toujours avec le même calme; puis j'ai voulu distraire ma pensée, puis enfin, cédant à l'évidence, et voyant l'inutilité de tout effort humain, je me suis résigné.

— Par la mort ! il dit vrai, murmura le marquis après avoir écouté; qu'allons-nous faire, beau-neveu ?

— Nous rendre ou mourir.

— Ou vaincre ! exclama le vieillard frappant du pied avec une héroïque indignation.

— Nous ne sommes pas seuls ici, monsieur, répliqua Gaston avec une tristesse non moins sublime.

Et du doigt il montra une touffe de genévrier où un chien de couleur fauve était couché à plat ventre.

— Fritz ! s'écria le marquis, et il n'ose approcher ! tout va mal, Gaston; si Fritz a consenti à guider quelqu'un après de nous, ce ne peut être que ta mère ou ma fille.

La suite au prochain numéro.

Ces efforts ont abouti à une solution de conciliation qui, préparée de part et d'autre, sous l'empire du patriotisme le plus pur, mérite d'obtenir l'assentiment de l'Assemblée. Au lendemain de ses malheurs, la France a eu la bonne fortune de rencontrer une Assemblée et un gouvernement tous deux animés du plus vif désir de panser ses plaies et de réparer ses désastres. Ce concours ne se ralentira pas.

Cela posé, l'orateur dit que les dépenses du budget de 1873 sont évaluées à 2 milliards 388 millions, les recettes à 2 milliards 400 millions. Dans ce chiffre, les anciens impôts entrent pour 1,800 millions, et les nouveaux pour 493 millions, soit 500 millions en chiffres ronds.

Reste à pourvoir à un déficit de 120 millions, car il faut faire face à l'intérêt des sommes dues à l'Allemagne.

Il y aura lieu aussi de faire face au déficit probable qui se produira sur certains chapitres des recettes. (Mouvement.)

Le ministre des finances donne à ce sujet des explications, desquelles il résulte que les impôts indirects ont donné des mécomptes, mais que la crise ne sera que passagère, car déjà il y a une tendance à la hausse.

Le ministre évalue à 200 millions la somme totale qu'il s'agit de chercher pour équilibrer le budget.

A quelle source faudra-t-il puiser ? L'impôt sur le revenu ? l'Assemblée l'a condamné d'une manière irrévocable. L'impôt sur les revenus mobiliers ? Le gouvernement le repousse comme exposant le marché financier à une perturbation fâcheuse.

L'impôt sur le chiffre des affaires ? le gouvernement le repousse comme n'étant qu'une variété de l'impôt sur le revenu.

Mais où trouver les 200 millions ? Le gouvernement estime que la portion la plus notable, soit 170 à 190 millions, pourra être fournie par l'impôt sur les matières premières; cet impôt a été attaqué cependant, au janvier; l'Assemblée, dans son impartialité, a réservé la question. Depuis, une commission d'hommes compétents a examiné la question, et elle a été d'avis qu'au moins 93 millions seraient perdus.

Le gouvernement accepte ce chiffre, mais il ne se dissimule pas que sur les 93 millions, 33 seulement sont de nature à être perçus immédiatement, attendu que les 60 autres millions échappent jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à l'expiration des traités.

Reste un vide à combler; aussi le gouvernement proposera-t-il à l'Assemblée à cette fin :

1^o Une décime et demi, soit 15 centimes, sur les contributions directes. (Mouvements et rumeurs.)

2^o Une décime sur le sel.

3^o Une série de mesures destinées à empêcher la fraude sur les alcools.

Lourds sont les sacrifices que le gouvernement demande, mais il y va de l'équilibre de nos finances.

Le ministre conclut en déposant divers projets correspondant aux combinaisons proposées par le gouvernement, et demande que ces projets soient envoyés à la commission du budget.

M. Benoist d'Azy, président de la commission, répond que la commission examinera ce projet avec tout le zèle désirable.

M. Albert Dupont proteste contre le dépôt tardif de ces projets, et contre cette sorte de mise en demeure indirecte d'avoir à les adopter.

L'orateur demande que les solutions de la commission soient, discutées avant tout le reste.

M. Thiers se déclare d'accord avec le préopinant sur le dernier point, mais il proteste contre le reproche adressé au gouvernement d'avoir manqué de déférence envers la commission du budget, loin de là, le gouvernement a abandonné dans un but de conciliation, non sa conviction, mais une partie de ses propositions primitives, puisqu'il propose de demander une partie des revenus à l'impôt sur le sol et à la propriété.

Le président ajoute que 150 millions suffiraient pour équilibrer le budget, mais que c'est par précaution s'il demandait 200 millions; l'excédant n'a d'autre but que de parler à l'imprévu.

M. Cambier demande que l'on imprime le tableau spécial des matières premières sur lesquelles l'impôt put être perçu immédiatement.

M. Buffet dit que l'Assemblée n'a jamais considéré l'impôt sur les matières premières comme un *pis-aller*, le gouvernement n'a pas tenu assez compte de cette disposition de l'Assemblée, aussi fait-il aujourd'hui à la commission et à l'Assemblée une situation impossible.

L'orateur s'attache ensuite à prouver que la commission n'a jamais été une cause de retard dans les recettes du trésor; qu'elle a toujours agi avec le plus de célérité possible.

M. Thiers répond que c'est toujours le gouvernement qui a pris l'initiative des résolutions à adopter au sujet des nouveaux impôts, et que c'est toujours les commissions qui se sont attardées à des ajournements et à des renvois. Voilà quinze mois que cela dure. Voilà quinze mois que le gouvernement a déclaré qu'il lui fallait 650 millions pour combler le déficit, et qu'il a cherché à les trouver.

J'ai été à ce sujet en conférences continues avec les commissions du budget et des tarifs, dit M. Thiers, et je n'ai jamais pu obtenir de résultat. J'ai été promoteur de commission en commission, et j'ai failli en tomber malade. (Oh ! oh !)

C'est pour sortir de ces éternels renvois que le gouvernement s'est décidé à vous soumettre les projets de loi qui viennent d'être remis entre les mains de M. le président. L'Assemblée est maintenant en mesure de se prononcer très-vivement, très-prompement.

Quelle signification ont ces projets ? Cette signification est très-claire.

Moi, qui suis partisan absolu de l'impôt sur les matières premières, de l'impôt tout entier de l'impôt de 180 millions, je consens, par déférence pour la commission des tarifs, à ne demander que 93 millions; et je demande le reste aux contributions directes, au sel, à l'alcool ! Quant à l'impôt sur le chiffre

des affaires, il est inacceptable; je le repousse absolument.

Mais si vous voulez voter l'impôt des matières premières, je renoncerais volontiers aux contributions directes et au sel. (Ah ! ah ! — Bruit.) C'est vous qui m'avez acculé à cette proposition. (Murmures.)

Encore une fois, elle n'est pas absolument de mon goût et j'aurais préféré demander tout aux matières premières. (Rumeur mêlée de quelques rires.) Nous y reviendrons si vous repoussez quelques-uns des nouveaux impôts comme je l'espère. (Nouveaux rires.)

M. Thiers termine en demandant que l'on commence demain la discussion sur les nouveaux impôts, en donnant la priorité à l'impôt sur le chiffre des affaires et que l'Assemblée maintienne le renvoi des projets de loi déposés par M. de Goulard à la commission du budget de 1872.

Après une réplique de M. Buffet, la proposition de M. Thiers est adoptée par l'Assemblée.

La séance est levée à sept heures.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Durant l'orage épouvantable qui a éclaté la nuit dernière, la foudre est tombée, entre Herseaux et Mouscron, sur une ferme qui a été entièrement détruite. Quatorze vaches ont été brûlées. On n'est parvenu à sauver que les deux chevaux.

Le garçon d'écurie n'a dû son salut qu'au courage d'un pompier qui est allé le chercher au milieu des flammes.

Cette ferme était occupée par M. Hoël.

Les pertes sont considérables.

On nous dit qu'à Mouscron et à Courtrai, le feu du ciel aurait aussi causé des dommages considérables.

A Roubaix, la foudre est tombée derrière l'église Sainte-Elisabeth, sur une petite cabane construite au milieu des champs.

L'élection de M. Derégnaucourt, député du Nord, a été validée hier par l'Assemblée nationale.

M. de Marcère, député du Nord, vient d'adresser une lettre au *Soir*, lettre de laquelle il faut conclure, d'après ce député, que le programme des électeurs du Nord, le 9 juin, était celui-ci : Fonder la République française et protéger tous nos droits par l'autorité de la loi.

Une note relative à la rentrée des coupures de 1, 2 et 5 fr. reproduite dans presque tous les journaux, a été mal interprétée par le public.

La loi du 20 décembre 1871 interdit aux sociétés et banques d'émission de remettre en circulation, après le 30 juin prochain, les coupures dont on leur demandera le remboursement. Mais, même après cette date, le public peu parfaitement accepter les coupures qui seront toujours remboursées par les sociétés qui les ont émises. Dans l'intérêt du petit commerce, nous pensons qu'il serait bon de continuer à se servir de cette monnaie conventionnelle jusqu'à ce que le numéraire reparaisse plus abondant.

C'est aujourd'hui qu'a été appelée à l'audience du tribunal correctionnel de Lille l'affaire de M. Armand Guffroy fils, M^{me} Dubois-Meunier de Bruxelles, M^{me} Fontaine Delaunoy, Baron, Carlos-Vanlont; le nombre des témoins à charge s'élève à près de 200; les débats dureront plusieurs jours.

On a retiré, hier, de La Marque, à Marc-en-Barœul, le cadavre d'un individu dont l'identité n'a pu être constatée.

Voici son signalement : moustaches, cheveux et sourcils noirs; nez gros, figure pleine. Il était vêtu d'un paletot, d'un pantalon et d'un gilet de drap noir; portait une casquette de soie, des bottines presque neuves à élastiques et des chaussettes de laine grise.

La mort paraît être accidentelle.

Plusieurs habitants de notre ville sont vus l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé errer leurs chiens sans collier.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Félix D... pour ivresse scandaleuse, injures et voies de fait.

Les faits suivants, rapportés dans la *Vie des champs*, démontrent combien il est utile et avantageux de pratiquer des labours profonds, au point de vue de l'utilisation des engrais contenus dans le sous-sol.

Il est certain qu'une notable partie des principes azotés des engrais descend de la couche arable dans le sous-sol. Une partie des sels ammoniacaux et autres engrais riches en azote se transforme en sels nitriques qui s'en vont au-dessous de la couche de terre cultivée.

L'analyse des sous-sols a fait découvrir à deux sayants anglais, MM. Lawes et Gilbert, que des quantités considérables de combinaisons azotées sont renfermées dans le sous-sol, alors surtout que la couche arable est perméable à l'eau. Déjà, avant les recherches de ces chimistes, on savait que, dans un sol n'ayant reçu de fumier d'aucune sorte, une couche de terre de 33 centimètres